ACT FOOD BRETAGNE : l’alliance des centres techniques est lancée !

Nous vous l’annoncions en janvier 2015 dans notre blog : les cinq centres techniques agricoles et agro-alimentaires de Bretagne avaient décidé de se fédérer, pour renforcer leurs synergies, et mieux servir les entreprises du secteur. C’est aujourd’hui chose faite.

Filières agricoles et alimentaire : plus que jamais besoin d’être soutenues

Dans un contexte agricole difficile, l’**objectif** de cette alliance est de **participer aux efforts pour le renouveau de ces filières**, et de c**ontribuer à faire de la Bretagne un leader européen de l’innovation et de la valeur ajoutée dans l’alimentaire**. Les centres techniques travaillent main dans la main pour une meilleure organisation de l’innovation, afin de créer davantage de valeur ajoutée.

Complémentaires, ces cinq centres et leurs partenaires couvrent l’ensemble des filières agricoles, aquacoles et agro-alimentaires de Bretagne.

Centres	Spécialités
ADRIA DEVELOPPEMENT	Procédés et sécurité des aliments
ID mer	Valorisation des produits et coproduits de la mer
ceva	Etude et valorisation des végétaux marins et des algues
ZOOPOLE développement	Productions agroalimentaires, sécurité sanitaire des aliments, santé animale
Vegenov BBV	Biotechnologies, pathologie et évaluation sensorielle, appliquées aux productions végétales.

Faire plus, faire mieux, faire savoir

Tels sont les trois grands objectifs de l'Alliance des Centres Techniques.

Faire plus : forte de plus de 150 experts scientifiques et technologues, ACT Food BRETAGNE permettra aux centres techniques agricoles et alimentaire de Bretagne de participer à des projets ambitieux auxquels ils n'auraient pas eu accès seuls : réponse à des appels à projets européens, participation à des salons… Les projets au croisement des filières seront aussi favorisés par cette Alliance.

Faire mieux : ACT Food BRETAGNE permettra à chacun des acteurs de l'Alliance de bénéficier des meilleures pratiques dans de nombreuses fonctions : gestion, management par la qualité, fonction marketing et commerciale, ressources humaines, soutien juridique etc. L'efficacité de chacun en sera renforcée, et des mutualisations mises en œuvre.

Faire savoir : ACT Food BRETAGNE contribuera à rendre lisible et visible l'offre de service de ses membres, pour les entreprises des filières agricoles et agro-alimentaires. Ces actions de communication renforcent également la nécessaire reconnaissance des compétences de l'Alliance par nos partenaires de la recherche publique.

Une structure opérationnelle début 2016, des projets engagés

L'Alliance, créée sous statut associatif, est opérationnelle depuis le début de l'année 2016.

Les premiers projets sont engagés :
- **Premier projet d'envergure, ACT Food BRETAGNE répond à l'appel d'offre « Instituts Carnot »**, en associant une vingtaine d'unités de recherche publique à un projet sur la « Durabilité des systèmes aquacoles, agricoles et agro-alimentaires ».
- **Une identité visuelle**. Le nom et le logo sont déposés, la charte graphique finalisée. Plaquette, kakémonos, site Internet sont en cours d'élaboration.
- **Optimisation et mutualisation des fonctions de veille**. Pas de bonne stratégie d'innovation sans bonne information. Les cinq centres techniques ont leur propre service de veille scientifique, technologique, voire règlementaire et sur les tendances de marché. Cette action vise à renforcer l'efficience du dispositif, au service des entreprises.

L'objectif du dispositif Carnot est de favoriser le transfert de technologies, le partenariat entre laboratoires publics et entreprises et le développement de l'innovation. Il vise à reconnaître la capacité de structures de recherche à collaborer efficacement avec des entreprises, et tout en renforçant leur visibilité, à accorder à celles-ci des moyens financiers supplémentaires (par rapport à leur dotation budgétaire) qui les soutiendront pour pérenniser leurs compétences scientifiques et technologiques et pour développer et professionnaliser leurs relations partenariales.
Ce dispositif a vocation à améliorer la visibilité de la recherche technologique française en donnant aux instituts Carnot une image commune de compétence, d'efficacité et de professionnalisme.
Les structures labellisées Carnot, appelées "instituts Carnot", reçoivent de l'Etat un abondement financier calculé en fonction du volume des recettes tirées des contrats de recherche partenariale. Le label Carnot est attribué par le ministère de l'Enseignement supérieur et à la Recherche, dans le cadre d'appels à candidatures

Les chefs d'entreprise impliqués dans la gouvernance

Le **directoire d'ACT Food BRETAGNE est constitué**. Il mobilise les cinq présidents des centres : Jean Pierre Rivery (IDMer, Président d'ACT Food Bretagne), Claude Saunier (Zoopole Développement, Vice-président d'ACT Food Bretagne), Jean Le Lez (Adria, Trésorier d'ACT Food Bretagne), Jean-Yves de Chaisemartin (Ceva), Michaël Quernez (Vegenov).

Cinq autres personnalités reconnues de l'agriculture et de l'agroalimentaire ont accepté de se mobiliser au sein du directoire pour optimiser le fonctionnement de cette Alliance :
- Olivier Clanchin, président de Triballat et de l'Association Bretonne des Entreprises Agro-alimentaires ;
- Guénolé Le Calvez, directeur général de Biotechmarine, filiale de SEPPIC, Groupe Air Liquide ;
- Christian Guyader, président du groupe éponyme et du Cercle Culinaire Contemporain ;
- Joseph Rousseau, président de Prince de Bretagne, qui regroupe les 2500 producteurs de légumes frais en Bretagne ;
- Georges Galardon, président du groupe coopératif Triskalia.